

Mise en œuvre du pilier Gabon industriel/Nkok et Owendo

Deux méga-projets industriels en voie d'achèvement

Maxime Serge MIHIN-DOU

Libreville/Gabon

Il s'agit de la construction d'une nouvelle fonderie dans le périmètre de la Zone économique à régime privilégié de Nkok, et d'un complexe agro-industriel à Owendo, réalisés par le groupe Foberd Gabon.



Le ministre de l'Industrie, Akagha Mba, et le directeur général de Foberd Gabon, Mesmin Sigha, pendant la visite des "Acieries du Gabon".

LE ministre en charge de l'Industrie, Christophe Akagha-Mba, a effectué, lundi, une visite de terrain pour juger de l'état d'avancement des projets de construction d'une nouvelle fonderie dans le périmètre de la Zone économique à régime privilégié de Nkok, et d'un complexe agro-industriel à Owendo, réalisés par le groupe Foberd Gabon.

Le premier projet concerne la construction d'une fonderie dénommée Acieries du Gabon, destinée à la mise en valeur des rebuts ferreux. En phase de finition, elle devrait démarrer ses activités au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août courant, ont informé les responsables de cette usine.

« Lorsqu'elle fonctionnera à plein régime, la production de l'usine tournera, par an, autour de 250 mille tonnes de produits ferreux », a indiqué un responsable de l'usine. Quant au complexe agro-industriel d'Owendo, également en cours d'achèvement, il s'agit d'une minoterie destinée, du moins jusqu'à une pé-



Le futur complexe agro-industriel d'Owendo.

riode bien donnée, à la fabrication de la farine de blé, de semoule et d'aliments pour bétail. Ce complexe est d'autant plus attendu qu'il devrait apporter, des solutions aux difficultés que rencontrent généralement les boulangers et les éleveurs. Mieux, en fonction des besoins du marché, il produira des pâtes alimentaires, très

consommés dans notre pays. A l'issue de la visite, le ministre Akagha-Mba s'est dit "satisfait" de l'avancement de ces deux projets. « Ces deux projets sont en train de prendre corps pour le bien de l'économie gabonaise. L'ambition du chef de l'Etat est de diversifier notre économie pour pouvoir avoir d'autres sources

de revenus. L'émergence ne deviendra une réalité que si le Gabon réussit la mutation d'une économie de rente reposant sur les matières premières vers une économie à forte valeur ajoutée et diversifiée », a souligné Christophe Akagha-Mba. Spécialisé dans l'importation et la distribution des matériaux de construction et produits alimentaires, le groupe Foberd Gabon, grâce à ces nouveaux projets, se positionne ainsi comme un des meilleurs partenaires de notre pays dans le processus de diversification économique. Créée en mai 1999, ce groupe est implanté dans 5 provinces du pays (Estuaire, Haut-Ogooué, Woleu-Ntem, Moyen-Ogooué et Ogooué-Maritime) avec comme objectif de couvrir l'ensemble du territoire dans les années à venir.

Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok

Près de 350 milliards de francs déjà investis

MSM

Libreville/Gabon

Dix-neuf (19) entreprises dans des secteurs d'activités diverses ont déjà établi leurs quartiers dans la zone générant 634 emplois directs, assure l'Autorité administrative de Nkok. Et sur une superficie totale de 1 126 hectares couvrant la zone, 1 000 hectares ont déjà été vendus pour un taux d'occupation de 89 %.

LES travaux d'aménagement de la Zone économique spéciale de Nkok, en un espace viable et opérationnel pour les entreprises, ont nécessité à ce jour 347 milliards de francs d'investissements en quatre ans, selon l'Autorité administrative de Nkok (AAN), la structure en charge de sa gestion. Critiqué à ses débuts en 2012 (date de son lancement) pour la propension

de son promoteur Olam à privilégier les campagnes publicitaires stériles, au dépens de la mise en place d'infrastructures pour les opérateurs économiques, la Zes de Nkok tient, peut-être, aujourd'hui son pari. Au regard du défilé quotidien des opérateurs économiques et d'autres pays de la région, comme la République démocratique du Congo, voulant s'inspirer de son modèle Sur une superficie totale de 1126 hectares couvrant la zone, 1000 hectares ont déjà été vendus, assure l'Autorité administrative de Nkok. Soit un taux d'occupation de 89 %. Dix-neuf (19) entreprises dans des secteurs d'activités diverses ont déjà établi leurs quartiers dans la zone, générant 634 emplois directs composés à 83% de nationaux. Huit, d'entre elles, ont démarré officiellement leurs activités. Il s'agit des Chaudronnerie du Gabon(CDG), Gabon Wood Industries(GWI), Africa Al-

loys, Krishna Industrie INC, Resurgent Gabon, Otim Veneers et l'Ageos. Onze sont en cours d'installation : les Acieries du Gabon, Shinago, STR Africa, Compagnie Dan Gabon, 2H Sheng Rong LTD, KHLL, Assinco, BHTP, Metal CO, Sci El Akhrass, La grande transformation. Selon toujours l'autorité administrative de Nkok, la fourniture en eau et en électricité, et le traitement des eaux usées sont effectives. Le réseau routier interne est, quant à lui, totalement opérationnel et le quai d'évacuation par voie fluviale vers le port d'Owendo en cours d'achèvement. Sur le plan administratif, depuis décembre 2014, l'AAN abrite en son sein un guichet unique, constitué de 16 administrations publiques qui accompagnent au quotidien les opérateurs dans leurs formalités. « Au bout de quatre ans, c'est donc une zone totalement fonctionnelle qui a été développée et qui a nécessité un investisse-

ment de 347 milliards de francs. Durant la mise en place de ces infrastructures, 76 investisseurs nous ont fait confiance en acquérant des

parcelles, et certains d'entre eux se sont lancés dans la construction d'usines, parallèlement au développement des infrastructures », avait

déclaré l'administrateur général de la Zerp, Sèdji Armel Mensah, dans un entretien à un organe de presse en ligne.

Budgétisation par objets de programme (BOP)

Les contrôleurs budgétaires à l'école

MZM

Libreville/Gabon

DANS le cadre du programme de renforcement des capacités opérationnelles du personnel de la Direction générale du budget et des finances publiques, le ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna a présidé, hier, l'ouverture d'un séminaire de formation sur le thème "Le contrôle budgétaire en mode BOP".

Les intervenants dans la chaîne de la dépense publique vont, deux jours durant, s'approprier la gestion innovante du mode d'exécution du budget de l'État. Il s'agira, entre autres, de se familiariser avec tous les concepts, principes et mécanismes nouveaux de contrôle budgétaire se rapportant à la Budgétisation par objectifs de programme (BOP). Selon le ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna, le budget en mode BOP est un levier

majeur qui va permettre d'augmenter le niveau de performance de l'action publique. « Il s'agit, pour les contrôleurs, de faciliter l'exécution de la dépense publique », a-t-il relevé. Ce séminaire qui s'inscrit dans la démarche globale du renforcement des capacités à travers toute l'étendue du territoire, va se poursuivre à l'intérieur du pays. Elle comprendra la formation des contrôleurs budgétaires et la sensibilisation des intendants.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

La **Caisse Nationale de Sécurité Sociale** informe l'ensemble des employeurs affiliés qu'elle procède actuellement à un arrêté des créances des comptes cotisants conformément aux dispositions du décret d'application **N° 599/PR** du 19 juin 1981 en ses articles **23 Al.1, 24, 42, 43, 44, 45** et aux recommandations de la **Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)** en matière d'organisation financière.

A cet effet, les employeurs recevront la situation de leur compte en nos livres qu'ils voudront bien confirmer dans un délai de **quinze jours** dès parution du présent communiqué.

Ils sont donc invités à se rapprocher de nos services compétents en vue de l'établissement de la situation exacte de leur compte.

Passé ce délai, la créance établie par nos soins, tiendra lieu d'acquis.

Pour toute information complémentaire, bien vouloir se rapprocher de la Direction du Recouvrement et du Précontentieux, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble du Siège, **porte 507**.

Fait à Libreville, le 05 août 2015

Le Directeur Général



Dr. Désiré LASSEGUE

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. : B4 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25
www.cnss.ga • Centre d'appels : 1432

